



SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 AOÛT 2015 TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE.....	1315
2. ORDRE DU JOUR	1315
2.1 2015 08 153 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2015. 1315	
3. PROCÈS-VERBAUX (LA LECTURE SERA FAITE À LA DEMANDE D'UN MEMBRE DU CONSEIL SEULEMENT)	1316
3.1 2015 08 153.1 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015	1316
4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3	1316
4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire. 1316	
5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	1317
5.1 Présences et période de questions	1317
6. RAPPORTS	1317
6.1 Rapport du maire.....	1317
6.2 Rapport des comités	1317
7. ADMINISTRATION	1317
7.1 2015 08 154 Offre de services professionnels pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout	1317
7.2 2015 08 155 Membre SADC de la région de Coaticook - Adhésion membre partenaire.....	1317
7.3 2015 08 156 Autorisation – bureau de poste.....	1318
7.4 Jardin des tulipes.....	1318
7.5 Rénovation du sous-sol de l'hôtel de ville.....	1318
7.6 2015 08 157 Renouvellement des réservoirs de mazout au Centre communautaire	1318
7.7 Invitation au souper d'ouverture de l'Exposition Vallée de la Coaticook.....	1319
7.8 2015 08 158 Démission de Nathalie Audet, secrétaire.....	1319
7.9 2015 08 159 Ouverture du poste de secrétaire municipal.....	1319
7.9.1 2015 08 160 Engagement d'une firme afin d'effectuer une évaluation du fonctionnement de l'administration de la municipalité.....	1319
8. URBANISME.....	1319
8.1 2015 08 161 Autorisation du conseil concernant le dossier du 2987, chemin Perreault	1319
8.2 2015 08 162 Modification aux règlements d'urbanisme	1320



8.3	Avis de motion modifiant le règlement 354-14	1320
8.4	Projet de règlement numéro 364-15 modifiant le règlement de zonage numéro 354-14 afin de modifier les zones P-1 et R-2	1320
9.	VOIRIE MUNICIPALE	1320
9.1	Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de juillet 2015	1320
9.2	Ligne de rues	1320
9.3	2015 08 163 Pont à refaire au sentier pédestre.....	1320
9.4	2015 08 164 Réparation d'asphalte à divers endroit.....	1321
10.	ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU	1321
10.1	2015 08 165 Autorisation du conseil concernant les installations septiques.....	1321
10.2	2015 08 165 .1 Installation septique non-conforme au Q2R22 (MATRICULE 1211 37 0342) ..	1321
10.3	2015 08 166 Entretien des équipements informatisés au réservoir d'eau et à l'usine d'épuration	1322
11.	SÉCURITÉ	1322
11.1	Pont chemin de la Rivière	1322
12.	LOISIRS ET CULTURE	1322
12.1	2015 08 167 Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III	1322
13.	CORRESPONDANCE	1323
13.1	2015 08 168 Adoption de la correspondance	1323
14.	TRÉSORERIE	1323
14.1	2015 08 169 Adoption des comptes à payer au 3 août 2015	1323
14.2	Conciliation bancaire au 30 juin 2015	1323
14.3	Liste des comptes à recevoir au 31 juillet 2015	1323
14.4	Délégation au 31 juillet 2015.....	1323
14.5	Liste des déboursés au 30 juin 2015	1323
14.6	Rémunération du mois de juin 2015.....	1323
	IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;	1323
14.7	2015 08 170 Nomination du vérificateur de la municipalité.....	1323
14.8	Autorisation de paiement de la facture F1110 à Espace vital	1324
15.	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	1324
15.1	2015 08 171 Location centre communautaire	1324



16. 2015 08 172 Levée de l'assemblée.....1324

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 6 juillet 2015, à 19 h 30, présidée par le maire, monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau

Monsieur Yvon Desrosiers

Monsieur Jacques Ménard

Monsieur Ronald Bergeron, absence motivée

Madame Nicole Pinsonneault

Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2.1 2015 08 153 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2015.

1. Ouverture

1.1 Moment de réflexion

1.2 Mot de bienvenue du maire

1.3 Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2015.

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015.

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et dépôt du suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire du 6 juillet 2015.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

6. Rapports

6.1 Rapport du maire

6.2 Rapport des comités

7. Administration

7.1 Offre de services professionnels pour la mise à jour du plan d'intervention

7.2 Devenir membre de la SADC région de Coaticook

7.3 Autorisation – bureau de poste

7.4 140 jardins de tulipes disponibles

7.5 Rénovation du sous-sol de l'hôtel de ville

7.6 Renouvellement des réservoirs de mazout au Centre communautaire

7.7 Invitation au souper d'ouverture de l'Exposition Vallée de la Coaticook

7.8 Démission de Nathalie Audet, secrétaire

7.9 Ouverture du poste de secrétaire municipal

8. Urbanisme

8.1 Autorisation du conseil concernant le dossier du 2987, chemin Perreault

8.2 Modification aux règlements d'urbanisme

8.3 Avis de motion modifiant le règlement 354-14

8.4 Projet de règlement numéro 364-15 modifiant le règlement de zonage numéro 354-14 afin de modifier les zones P-1 et R-2



9. Voirie

- 9.1 Rapport des travaux fait par l'inspecteur municipal pour le mois de juillet
- 9.2 Ligne de rues
- 9.3 Pont à refaire au sentier pédestre
- 9.4 Réparation d'asphalte à divers endroit

10. Environnement et hygiène du milieu

- 10.1 Autorisation du conseil concernant les installations septiques
- 10.2 Installation septique non conforme au Q2R22 (matricule 1211-37-0342)
- 10.3 Entretien des équipements informatisés au réservoir de l'eau potable et à l'usine d'épuration

11. Sécurité

- 11.1 Pont chemin de la Rivière

12. Loisirs et Culture

- 12.1 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives

13. Correspondance

- Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

- 14.1 Adoption des comptes à payer au 3 août 2015
- 14.2 Conciliation bancaire au 30 juin 2015
- 14.3 Liste des comptes à recevoir au 31 juillet 2015
- 14.4 Délégation au 31 juillet 2015
- 14.5 Liste des déboursés au 31 juillet 2015
- 14.6 Rémunération du mois de juillet 2015
- 14.7 Nomination du vérificateur de la municipalité
- 14.8 Autorisation de paiement de la facture F1110 à Espace vital

15. Divers

- 15.1 Location du Centre communautaire

16. Varia et période de questions

17. Levée de la séance et heure

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2015 soit adopté tel que lu et rédigé en laissant le point varia ouvert.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

3.1 2015 08 153.1 Lecture, si demandée, et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard;

APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 soit adopté tel que présenté.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

4. Suivi des affaires découlant du point 3

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance ordinaire.



Le suivi de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 est fait séance tenante.

5. Visite et période de questions

5.1 Présences et période de questions

Sont présents: Mesdames : Francine Bergeron, Lorraine Lanciaux et Sylvie Roy Messieurs : Victor Carrier et Jacques Guertin.

6. Rapports

6.1 Rapport du maire

Rien à signaler.

6.2 Rapport des comités

Monsieur le conseiller Jacques Ménard mentionne sa présence à trois rencontres au courant du mois de juillet.

Madame la conseillère Nicole Pinsonneault dépose une liste concernant sa présence à neuf rencontres au courant du mois de juillet.

Monsieur le conseiller Gary Caldwell mentionne sa présence à une rencontre au courant du mois de juillet.

7. Administration

7.1 2015 08 154 Offre de services professionnels pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

ATTENDU que les actions proposé sont la mise à jour du plan d'intervention, répondre aux questions du MAMOT et fournir les informations complémentaires demandées par le MAMOT;

ATTENDU que le mandat demandé pour la réalisation de la mise à jour du plan d'intervention par le Consultants S.M. Inc est de 18 100 \$ (taxes en sus);

ATTENDU que si des services additionnels étaient requis, une entente devra être acceptée au préalable sur des modalités d'honoraires supplémentaires;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service des Consultants S.M. Inc. pour la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout au montant de 18 100 \$ (taxes en sus);

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à faire parvenir la présente résolution à Francesco Dario, Ing, chez Les Consultants S.M. Inc.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31051 722.

7.2 2015 08 155 Membre SADC de la région de Coaticook - Adhésion membre partenaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:



D'inscrire, monsieur le conseiller Gary Caldwell comme représentant de la municipalité afin d'assister aux assemblées, d'y prendre la parole, de participer aux activités organisées et de recevoir la documentation spécifique.

De nommer monsieur le maire Bernard Marion comme substitut pour remplacer monsieur le conseiller Gary Caldwell.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à faire parvenir la présente résolution ainsi que le formulaire d'adhésion à la SADC de la région de Coaticook.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.3 2015 08 156 Autorisation – bureau de poste

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton autorise, David Roy, inspecteur municipal et Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier à prendre son courrier et à faire les transactions requises par la municipalité avec Poste Canada.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.4 Jardin des tulipes

Le conseil municipal ne donne pas suite à la demande.

7.5 Rénovation du sous-sol de l'hôtel de ville

QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton demande une soumission auprès de trois contracteurs pour décontaminer, démolir et reconstruire les murs extérieurs du sous-sol de l'hôtel de ville;

QUE les soumissions doivent être présentées, être signées par le soumissionnaire et parvenir au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité dans une enveloppe cachetée au plus tard mercredi 26 août 2015 à 11h00 avec la mention « *Rénovation du sous-sol de l'hôtel de ville* ».

Les soumissions seront ouvertes le même jour en public au lieu ordinaire des délibérations du conseil municipal à 11 h 00.

Reporté à l'assemblée régulière du 8 septembre 2015.

7.6 2015 08 157 Renouvellement des réservoirs de mazout au Centre communautaire

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de deux réservoirs de mazout au Centre communautaire au montant de 2 775.17 \$ main d'œuvre et installation comprise auprès de monsieur Edmond Jubinville;

QUE le conseil autorise la direction générale à passer la commande auprès de monsieur Edmond Jubinville afin de faire l'installation.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70120 520.



7.7 Invitation au souper d'ouverture de l'Exposition Vallée de la Coaticook

Le conseil municipal ne donne pas suite à la demande.

7.8 2015 08 158 Démission de Nathalie Audet, secrétaire

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter à condition que madame Nathalie Audet, secrétaire rencontre le comité des ressources humaines la lettre de démission est datée du 28 juillet 2015, dans laquelle elle informe le directeur général de son intention de quitter ses fonctions le 6 août 2015.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7.9 2015 08 159 Ouverture du poste de secrétaire municipal

ATTENDU QU'il est opportun de procéder à l'embauche au poste de secrétaire municipal à temps partiel soit 21h semaine, pour une période temporaire de six mois;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE publier l'offre d'emploi d'Inspecteur municipal dans les deux quotidiens régionaux : *Le Progrès de Coaticook*, *La Tribune*, en circulaire aux citoyens de Sainte-Edwidge ainsi que sur le site web d'Emploi Québec;

QUE la fin des candidatures est fixée au 27 août 2015 à 16 h et que seules les personnes sélectionnées seront contactées pour une entrevue;

QUE le conseil autorise la direction général à mettre de l'avant le processus d'embauche et à négocier les conditions d'embauche du candidat qui sera retenu, l'engagement et la rémunération du candidat retenu devant faire l'objet d'une résolution du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 494.

7.9.1 2015 08 160 Engagement d'une firme afin d'effectuer une évaluation du fonctionnement de l'administration de la municipalité

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil donne mandat au Comité des ressources humaines de procéder à l'engagement d'un professionnel afin d'effectuer une évaluation du fonctionnement organisationnel de l'administration de la municipalité;

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8. Urbanisme

8.1 2015 08 161 Autorisation du conseil concernant le dossier du 2987, chemin Perreault

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU majoritairement des conseillers présents :



QUE le conseil municipal accepte le rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement et autorise l'inspecteur en bâtiment et environnement à procéder à la mise aux normes de l'installation septique et du déplacement de la maison mobile.

QUE le conseil autorise la direction générale à informer l'inspecteur en bâtiment et environnement de procéder dans le dossier en cours.

VOTE : POUR : 4 CONTRE : 1 ADOPTÉE

8.2 2015 08 162 Modification aux règlements d'urbanisme

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal après discussion demande :

- a. Tenir une réunion du comité consultatif d'urbanisme; et
- b. Avoir l'accord de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie du remboursement des frais occasionnés pour modifier les règlements d'urbanisme.

QUE le conseil autorise la direction générale à informer l'inspecteur en bâtiment et environnement afin qu'il procède à une réunion du comité consultatif d'urbanisme et d'informer la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie concernant les frais de modifications aux règlements.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

8.3 Avis de motion modifiant le règlement 354-14

Reporté à l'assemblée régulière du 8 septembre 2015.

8.4 Projet de règlement numéro 364-15 modifiant le règlement de zonage numéro 354-14 afin de modifier les zones P-1 et R-2

Reporté à l'assemblée régulière du 8 septembre 2015.

9. Voirie municipale

9.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de juillet 2015

Le directeur général dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal pour les périodes 28 juin au 25 juillet 2015. Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

9.2 Ligne de rues

Reporté à l'an prochain.

9.3 2015 08 163 Pont à refaire au sentier pédestre

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise de refaire le pont au complet du sentier pédestre;

Qu'un montant de ± 2 500 \$ pour l'achat de matériaux de l'option # 1 est autorisé;

QUE le conseil autorise la direction générale à passer la commande et à faire exécuter les travaux.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE



Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 524.

9.4 2015 08 164 Réparation d'asphalte à divers endroit

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise les diverses réparations sur les chemins d'asphalte;

QU'une estimée préparé par Couillard construction est de ± 11 750 \$ avant les taxes;

QUE le conseil autorise la direction générale à passer la commande et à faire exécuter les travaux.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521.

10. Environnement et hygiène du milieu

10.1 2015 08 165 Autorisation du conseil concernant les installations septiques

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU majoritairement des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte le rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement et autorise l'inspecteur en bâtiment et environnement à procéder à la mise aux normes.

QUE le conseil municipal autorise l'administration à l'envoi de 3 lettres recommandées;

QUE le conseil municipal autorise l'administration à l'envoi de 5 lettres recommandées pour un dernier délai afin de conformer les installations septiques non-conformes avant le 1^{er} septembre 2015 et retient l'option 2, qui consiste à faire faire les travaux par la municipalité afin de conformer les installations septiques qui sont non-conformes et les frais seront refacturés aux propriétaires d'installations septiques non-conformes ainsi que les frais inhérents ;

QUE le conseil autorise la direction générale à informer l'inspecteur en bâtiment et environnement de procéder dans les dossiers en cours.

VOTE : POUR : 4 CONTRE : 1 ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Gary Caldwell, étant visé par la discussion qui suit, celui-ci se retire de ce point à l'ordre du jour, et ce en vertu du Règlement du code d'éthique et de déontologie des élus.

10.2 2015 08 165 .1 Installation septique non-conforme au Q2R22 (MATRICULE 1211 37 0342)

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yvon Desrosiers;
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil municipal a pris connaissance de la demande de l'Inspecteur en bâtiment et environnement;

Que le conseil municipal demande au propriétaire du 1211 37 0342 qu'il a une obligation de fournir à l'inspecteur en bâtiment et environnement un rapport écrit d'une firme reconnue par



la municipalité, que son installation septique n'a pas été modifiée sans permis et qu'elle ne pollue pas;

Que le conseil municipal accorde un délai jusqu'au 1^{er} septembre 2015 afin de fournir le rapport à l'inspecteur en bâtiment et environnement;

Que le conseil autorise la direction générale à informer l'inspecteur en bâtiment et environnement dans le dossier en cours.

VOTE : POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Gary Caldwell revient à la table du conseil.

10.3 2015 08 166 Entretien des équipements informatisés au réservoir d'eau et à l'usine d'épuration

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte de procéder à l'entretien des équipements informatisés au réservoir d'eau et à l'usine d'épuration;

QUE l'évaluation sommaire faite est de ± 1 800 \$ et de ± 1 200 \$ pour la main d'œuvre afin d'effectuer le travail de programmation et de remettre en marche les équipements informatisés;

QUE le conseil désire avoir une évaluation des coûts de la firme Les Installations R. Théberge Inc. afin d'améliorer la sécurité des équipements informatisés au réservoir et à l'usine;

QUE le conseil autorise la direction générale à passer la commande auprès des Installations R. Théberge Inc. afin de mettre en marche les équipements le plutôt possible et d'avoir une évaluation afin d'améliorer la sécurité.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 41300 521.

11. Sécurité

11.1 Pont chemin de la Rivière

Suite à une discussion, le conseil demande de réparer et changer un madrier sur le pont situé sur le chemin de la Rivière.

12. Loisirs et Culture

12.1 2015 08 167 Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton autorise la présentation du projet de rénovation de la patinoire municipale au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton désigne monsieur Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.



VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

13. Correspondance

13.1 2015 08 168 Adoption de la correspondance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la correspondance du mois de juillet 2015 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

14. Trésorerie

14.1 2015 08 169 Adoption des comptes à payer au 3 août 2015

14.2 Conciliation bancaire au 30 juin 2015

14.3 Liste des comptes à recevoir au 31 juillet 2015

14.4 Délégation au 31 juillet 2015

14.5 Liste des déboursés au 30 juin 2015

14.6 Rémunération du mois de juin 2015

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 3 août 2015 pour un total de 65 397.12 \$;

QUE la liste des déboursés pour le mois de juillet est de 159 381.89 \$, que la liste des prélèvements de 1 591.51 \$, que les dépôts directs de 32 204.63 \$ ainsi que la rémunération de 24 852.71 \$;

QUE la présentation de la conciliation bancaire au 30 juin 2015 soit acceptée telle que déposée ;

QUE le montant des comptes à recevoir est de 119 655.97 \$ au 31 juillet 2015 ;

QUE le volet trésorerie soit accepté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE

Je, Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés au montant de 283 427.86\$ au 3 août 2015.

14.7 2015 08 170 Nomination du vérificateur de la municipalité

CONSIDÉRANT QUE conformément aux articles 966 à 966.4 du Code municipal du Québec le conseil doit nommer un vérificateur externe pour au plus trois exercices financiers;

CONSIDÉRANT QU'à la fin de son mandat, le vérificateur externe demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé à nouveau;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

